



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ostréiculture

Question au Gouvernement n° 2389

Texte de la question

ASSISES DE LA CONCHYLICULTURE

M. le président. La parole est à M. Philippe Boënnec, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Boënnec. Monsieur le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, la conchyliculture est une activité économique importante et structurante des littoraux français. Les 3 120 entreprises et leurs 20 000 employés participent au développement économique des zones côtières.

La France est le quatrième pays au monde et le premier en Europe dans le secteur de la conchyliculture. Celle-ci doit faire face à de nombreux défis, en particulier celui de la qualité de l'eau et de l'environnement. Les Grenelle de l'environnement et de la mer ont bien montré toute l'importance de ce milieu et sa fragilité. La conchyliculture doit également faire face au défi des espaces littoraux, de la mortalité des juvéniles, c'est-à-dire des jeunes huîtres.

Monsieur le ministre, votre mobilisation auprès des conchyliculteurs a été reconnue et efficace. Le 26 mai dernier, vous avez rendu public un plan de soutien à l'ostréiculture. Hier, vous avez donné le coup d'envoi des assises de la conchyliculture consacrées à l'avenir des métiers qui lui sont liés, à court, moyen et long terme. La semaine prochaine, nous allons examiner le texte relatif à la modernisation de l'agriculture mais aussi de la pêche, texte dont le titre IV vise à donner les moyens pour développer la pêche et la conchyliculture.

L'avenir de la terre est en mer.

Puisque le milieu marin est amené à jouer un rôle croissant dans l'équilibre environnemental mais aussi dans notre alimentation, quels sont vos réflexions, vos attentes, les mesures que vous entendez prendre pour le secteur de la conchyliculture ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche*. Monsieur le député, je ne vous cache pas ma préoccupation, qui rejoint la vôtre, sur l'avenir de la conchyliculture en France, secteur confronté à une succession de crises économiques depuis plusieurs années et désormais à des crises sanitaires graves qui conduisent à la destruction de 70 à 80 % des naissains.

Avec le Premier ministre, nous avons souhaité apporter des réponses immédiates à la trésorerie des exploitants en débloquent, en 2008 et en 2009, 40 millions d'euros pour soutenir la filière. Le Premier ministre a décidé qu'en 2010 nous pourrions faire appel au Fonds national de garantie contre les calamités agricoles pour soutenir à nouveau la trésorerie des exploitations conchyloles.

Au-delà de ces mesures d'urgence, les responsables de la filière qui représente, je le rappelle, 20 000 emplois, demandent qu'on leur ouvre des perspectives. À cette fin, j'ai inauguré hier, pour la première fois, les assises de la conchyliculture. Je me félicite que vous y ayez participé personnellement, monsieur le député, avec d'autres parlementaires. Je me félicite également que les régions aient accepté de participer à cet effort.

Nous devons apporter deux réponses essentielles.

La première concerne les tests sanitaires. Nous avons remplacé le test de la souris par le test physico-chimique. Les ostréiculteurs demandent que des réponses leur soient apportées, le jeudi et non plus le week-end lorsque les tests sont réalisés le lundi. Ils obtiendront donc leur réponse le jeudi.

M. François Goulard. Très bien !

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation*. La seconde réponse touche au remplacement des naissains dont

70 à 80 %, je le rappelle, sont détruits chaque année. Nous allons, avec Jean-Louis Borloo, travailler à l'amélioration de la qualité de l'eau. Nous allons travailler sur la résistance des souches et tâcher d'en importer de nouvelles, notamment du Japon, pour offrir de réelles perspectives à cette filière qui fait partie de l'identité de notre littoral. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe UMP.*)

M. François Goulard. Excellente intervention !

Données clés

Auteur : [M. Philippe Boënnec](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2389

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 juin 2010